
CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 07 Avril 2010
A 9 h 00- à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le Mercredi 07 Avril 2010 à 9 h 00 dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ABSENTS EXCUSES :

- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint, I.A.V.
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur Bernard PAILLOT, Payeur départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Mercredi 07 Avril 2010
A 9 h 00– à LA ROCHE BERNARD

II- QUESTIONS BUDGETAIRES ET FINANCIERES

7. – Budget annexe Concession : exercice 2010 - Budget primitif

Ce budget a été élaboré dans le cadre strict des orientations budgétaires qui ont été débattues le 12 février dernier, débat que le Conseil d'Administration est invité à confirmer.

SECTION D'INVESTISSEMENT 320 950 €

En dépenses, les inscriptions budgétaires correspondent

- A l'achèvement des travaux de protection de berges, programme 2009 (20 000 €)
- A l'achèvement des pontons de pêche pour handicapés (35 100 €)
- Au programme 2010 de lutte contre la jussie (50 000 € + 62 000 €)

Le déficit de l'exercice 2009 est repris pour 152 840.87 €.

En recettes, outre les reports de subventions 2009 pour 110 659 €, l'excédent capitalisé pour 33 505.24 € et le report d'une subvention d'équipement du budget principal pour 176 775.59 € viennent financer la section.

SECTION DE FONCTIONNEMENT 266 730 €

En dépenses, conformément aux orientations votées, les crédits de fonctionnement sont réduits à 50 % des montants de 2009, hormis la masse salariale inchangée.

En recettes, le versement d'équilibre du Budget Principal est ramené à 200 730 € du fait de la réduction des dépenses.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité :

- adopte le budget primitif annexe « Concession » pour l'exercice 2010 tel que proposé.
- Sollicite des différents financeurs, les subventions et participations afférentes.

Pour extrait conforme
LE PRESIDENT

Yvon MAHE

